

Honn. x Collin -

Leveur de l'acte de mariage

Aujourd'hui vingt et huiſmes mil Sept cent quatre vingt
quatorze de l'année civile de la République Française une et
indivisible à Dix heures du matin, par devant moi Jours
Gabriel Joseph L'effrier du Bureau Général de la Commune
de Donnem D'Appartenance de la Meurthe, Elu le quatrième
et huiſmes mil Sept cent quatre vingt deux pour servir
les actes destinés à constater les naissances, les mariages
et le D'ces des Citoyens, sont Convenus dans la
Maison Commune, pour Contracter mariage d'une
part; Barthélémy Collin âgé de vingt six ans et d'une
majeure domicilié dans la Municipalité de Morsberg
Département de la Meurthe; fils du Citoyen Barthélémy
Collin ~~majeure~~ âgé de soixante ans et de Deffuselle
Catherine, perrière domicilié au Dit Morsberg; D'autre
part et Marie Anne Bonnel âgée de vingt sept ans
fille du Citoyen Abraham Bonnel ~~majeure~~ âgé de
soixante ans et de Deffuselle Anne Jacob Les
perres et mères domiciliés dans la municipalité de
Donnem D'Appartenance de la Meurthe; les quel futures
Conjoints étoit accompagnés des Citoyens Abraham
Bonnel pere de la future Conjoints, et Jean Louis perrière
~~majeure~~ âgé de trente ans domiciliés dans la
municipalité de Morsberg. Et le futur
Conjoint; Nicolas Collin ~~majeure~~ âgé de vingt
huit ans et d'une domiciliés dans la municipalité de
de Morsberg D'Appartenance de la Meurthe et Catherine
perrière perrière âgé de cinquante huit ans
domiciliés dans la municipalité de Donnem amis
des parties; moi Jours Gabriel Joseph L'effrier après avoir
fait lecture publique des parties 1^{re} et 2^{de} de la
naissance de Barthélémy Collin fils de
vingt trois de l'année mil Sept cent dix huit Sept
qui a été quel état de Morsberg ~~majeure~~.

ona

Sept

Musi

2000

Du dit lieu D'habitants de la paroisse de
 Marierz l'Église entre Barthelmy Collin et
 Catherine parier. Et d'après l'aveu, 2^e de l'acte
 de mariage de Marierz parier du dit jour du dit
 jour du mois de Septembre mil sept cent sept
 sept portant que Marierz parier est né à
 Douvrou municipalité du dit lieu D'habitants de
 la paroisse de l'Église mariage entre Abraham
 parier et Anne Jacob, 3^e de l'acte de publication
 de promesse de mariage entre les futurs conjoints
 desquels par moi Jean Gabriel Jorger le curé susdit
 a été affiché le même jour tant à la porte de la paroisse
 commune de Douvrou, qu'à celle de la paroisse
 commune de Marierz suivant et comme j'en ai
 par l'acte de publication et moi a été par l'acte
 publié et a été affiché, et après que Barthelmy
 Collin et Marierz parier ont été d'âge à
 l'acte de mariage contractuellement pour eux, j'ai
 prononcé au nom de la loi que Barthelmy Collin
 et Marierz parier sont unis en mariage de
 consentement de l'assemblée des témoins, j'ai rédigé
 le présent acte que le pasteur et les témoins ont
 signé avec moi, fait en la maison commune de
 Douvrou le jour et date dessus. Barthelmy Collin
 mar. collin.

mar. cohnitz. Francois Jean N. Cohnitz
a cohnitz.

J. G. Gorgee
officier public